

Guerre de l'uranium au Nord

Les réserves d'uranium au Niger sont parmi les plus importantes du monde mais le pays n'en tire presque aucun avantage. Son exploitation dans le nord du pays, dont la société Areva détient le monopole depuis quatre décennies, semble même à l'origine de tensions politiques d'envergure nationale.

Dr Badié HIMA, vice-président de l'Association nigérienne pour la défense des droits de l'Homme (ANDDH)

A la tête de la gestion de l'uranium entre Agadez et Arlit, zone (devenue) stratégique au nord du Niger, se trouve l'une des plus puissantes entreprises françaises, Areva, qui a le monopole de sa recherche et de son exploitation depuis 1968. Mais les conditions de son exploitation via la Société des mines de l'Aïr (Somaïr) et la Compagnie minière d'Akouta (Cominak), les deux filiales d'Areva, sont aujourd'hui très contestées.

Un regard rétrospectif sur les premières conventions de l'exploitation de l'uranium au Niger s'impose. Deux conventions présidaient à l'exploitation des mines de la Somaïr et de la Cominak :

- la Convention relative aux conditions d'établissement et de fonctionnement de la Société des mines de l'Aïr (Somaïr), signée entre cette dernière et la République du Niger en 1968 ;
- la Convention relative aux conditions d'établissement et de fonctionnement de la Compagnie minière d'Akouta (Cominak), signée entre celle-ci et la République du Niger en 1974.

Ces deux conventions ont les mêmes caractéristiques : elles sont de longue durée (respectivement vingt et vingt-cinq ans au départ) et lient juridiquement le Niger à des conditions plus avantageuses pour le partenaire. Aucune disposition n'est prise sur le développement local, l'environnement et la santé des popu-

L'uranium fâche d'abord les populations des régions minières. Alors que celles-ci croulent sous la misère et la pauvreté, ce minerai qui a rapporté près de 2 500 milliards de FCFA n'a eu aucune incidence sur leur niveau de vie et le développement local.

lations et travailleurs miniers. On peut dès lors comprendre pourquoi ces conventions ont lié l'Etat du Niger à des clauses désavantageuses pendant plus de trente ans. Tout en étant troisième producteur mondial du minerai, le pays n'en a jamais profité. Dans ces conditions, l'uranium est l'un des sujets qui fâchent le plus. L'uranium fâche d'abord les populations des régions minières. Alors que celles-ci croulent sous la misère et la pauvreté, ce minerai qui a rapporté près de 2 500 milliards de FCFA n'a eu aucune incidence sur leur niveau de vie et le développement local. L'uranium fâche ensuite les autorités nigériennes qui, fortes de la revalorisation du minerai sur le marché international, ont décidé d'une nouvelle politique de diversification de la recherche et des partenaires, mais surtout, d'une renégociation de son prix avec la société Areva et face à l'intérêt grandissant de plusieurs autres sociétés décidées à se lancer dans la compétition. L'uranium fâche enfin les populations nigériennes de façon générale, chez qui un sentiment anti-Areva a commencé à se développer. Le Mouvement nigérien pour la justice (MNJ) n'est pas en reste : à en croire les revendications, il pose également la question de la justice sociale et du développement de la région. L'uranium est devenu l'élément catalyseur d'un faisceau de causes qui alimentent l'actuel conflit armé au

Nord Niger, au même titre que le pétrole, qui a alimenté la guerre au Congo Brazzaville ou les ressources minières, qui sont au centre du long conflit en RDC.

La diversification, une stratégie politique

Un bref point d'histoire sur la recherche et l'exploitation de l'uranium au Niger montre bien le monopole français dans ce domaine. Les deux « vieilles » conventions en étaient pour quelque chose. A la faveur de la montée du cours de l'uranium, le Niger, soucieux de jouir pleinement de ses ressources, a décidé d'une politique de diversification des ressources minières mais aussi des partenaires de la recherche et de l'exploitation de l'uranium. Cette volonté politique était déjà inscrite dans un accord de paix, celui signé en 1995 entre le gouvernement du Niger et l'Organisation de la résistance armée (Ora). Cette nouvelle politique de diversification n'a pas tardé à porter ses fruits au regard du nombre de permis de recherche octroyés par l'Etat du Niger : près de cent vingt-deux ont été donnés en moins de deux ans (2007-2008) ! De même au regard des nationalités diverses des compagnies en compétition sur le terrain en matière de recherche, on peut parler d'une volonté de remise en cause du monopole français. Certains esprits ont ainsi pensé que le conflit actuel avait pu être alimenté par la France dans un

Niger

souci de préservation de son monopole, ce qui du coup aurait alimenté les discours nationalistes et va-t-en-guerre d'une frange de la population nigérienne qui bénéficie du soutien tacite des autorités nigériennes. On a pu observer la participation de plusieurs ministres, parlementaires et gouverneurs régionaux et préfets à la marche contre le MNJ et la société Areva, organisée par le Mouvement citoyen pour la République, créé pour la circonstance. C'est également dans ces conditions que le représentant local d'Areva a été prié par les autorités nigériennes de quitter le Niger, pour connivence avec la rébellion. Une idée renforcée par l'enlèvement, en juillet 2007, de M. Zhang Guohua, de la Compagnie China national uranium corporation. C'est peut-être aussi ce qui explique la position actuelle, maintes fois réaffirmée, par les autorités face au MNJ: celles-ci préfèrent parler plutôt de «bandits armés, de trafiquants de cigarettes ou encore de terroristes» que de rébellion armée. Mais il y a une chose que les autorités n'ont jamais eu le courage de dire. Les «bandits armés et trafiquants» sont au service de qui? De la France ou de la Libye? Travaillent-ils pour leur propre compte? De même, aucune preuve matérielle et plausible de ces présumés trafics n'a été présentée à l'opinion publique nationale et internationale. La France et la Libye, pays si différents sur le plan politique, ayant des velléités sur l'uranium ou sur la région, peuvent-ils s'entendre pour financer une rébellion? Qui sont les soutiens extérieurs du conflit? Les revendications du MNJ sont-elles objectives? Les accords de 1995 ont-ils été pleinement mis en œuvre? Existe-t-il



© UNIVERSITÉ DE LILLE 2

un réel problème de développement de la région? L'aggravation de la situation dans le nord et les risques de dégradation du tissu social, économique et politique n'appellent-ils pas à la raison et à un changement de position de l'ensemble des acteurs, favorable à des négociations en vue d'un retour de la paix dans les meilleurs délais?

De quelles richesses parle-t-on?

Comment s'est-il fait que cent mille tonnes de minerais extraites n'aient pas favorisé le développement local, régional et national, et que depuis sept ans le Niger continue à être classé dernier et avant-dernier selon l'indice du développement humain? Selon Mamane Sani Adamou «La contribution du secteur minier, principalement de l'uranium, aux recettes budgétaires était insignifiante sous la Première République: 1,3 milliard en 1973 et 1,7 milliard en 1974, redevances et dividendes confondus. C'est pour y mettre un terme, en revalorisant le prix, que le président Diouri s'est engagé dans une épreuve de force avec l'ex-métropole. L'issue est connue de tous: c'est le coup d'Etat du 15 avril 1974. C'est sous la junte militaire que l'uranium a repré-

Sur tous les sites miniers contrôlés, il a été constaté «une situation radiologique anormale et une violation des principes internationaux». La responsabilité de Cogema-Areva a alors été établie.

senté une part importante des ressources publiques, culminant à 24 milliards CFA soit environ 40 % des recettes budgétaires en 1979. Mais cela était plus lié à l'augmentation de la production consécutive à l'ouverture d'une seconde mine qu'à une envolée des prix. Mais à partir de 1980, avec le retournement du marché de l'uranium, on enregistre une baisse drastique des recettes qui passeront de 18,8 milliards, soit 25,68 %, à un peu plus de 5,39 milliards en 2002, soit 3,35 % du budget. L'ambitieux programme d'investissements en infrastructures initié à la fin de la décennie 1970 tournera court et le pays se lance dans une politique d'endettement auprès des banques privées et de désengagement de l'Etat du financement des secteurs sociaux. [...] Pour mieux rendre compte de ce qu'a représenté l'uranium, il n'est pas superflu de considérer les contributions du secteur aux exportations et au PIB. Il apparaît que ce produit a, depuis 1975, constitué en moyenne les 2/3 des exportations du Niger. Et cela même lorsque sa valeur a chuté et que son apport aux recettes de l'Etat était des plus faibles. En revanche, la participation au PIB a été en moyenne assez faible et irrégulière. Elle a progressé de 7,33 % en 1975 à 13,09 % en 1979

INTERNATIONAL

Niger

pour ensuite décliner assez régulièrement pour atteindre un plancher de 1,20 % en 2002. Depuis lors la contribution de l'uranium se stabilise autour de 2 % du PIB. » ⁽¹⁾ Au regard de ces statistiques, le diagnostic crève les yeux. L'uranium n'aurait jamais pu contribuer au développement économique du Niger. Ni les zones minières, la zone d'Arlit et la région d'Agadez en général, ne pouvaient profiter des ressources du sous-sol, en termes de développement local. Ce diagnostic est également valable pour les autres régions, considérant qu'il s'agit bel et bien des ressources nationales qui doivent profiter à l'ensemble des régions du Niger.

Extractions minières à haut risque

L'uranium est la source principale de combustible nucléaire. Son extraction est une opération à risques puisqu'elle conduit à manipuler des substances radioactives. Lorsque des précautions ne sont pas prises, il peut se produire une augmentation de la radioactivité de l'environnement (eau, sol, air, faune et flore). En France, les études conduites par la Commission de recherche et d'information indépendantes sur la radioactivité (Criirad - laboratoire spécialisé) ont permis de mettre en évidence l'impact lié à l'extraction de l'uranium. Sur tous les sites miniers contrôlés, il a été constaté « une situation radiologique anormale et une violation des principes internationaux ». La responsabilité de Cogema-Areva a alors été établie, ce qui a conduit à une mobilisation sociale de protestation contre ce groupe par des structures associatives locales. Au Niger, l'exploitation de l'uranium a entraîné une contamination significative de l'environnement. Les espaces forestiers ont notamment reculé dans toute la zone d'extraction minière. Trouver du bois dans les cités minières d'Arlit et d'Akoka est un véritable casse-tête pour les familles. Les

pâturages sont devenus rares à cause, notamment, des rejets des industries. L'eau consommée par les populations est contaminée malgré les nombreuses dénégations des responsables des sociétés minières. Les impacts radiologiques sont, comme observés sur les sites français, liés à la dispersion des remblais, à l'insuffisance des traitements des eaux contaminées, à la réutilisation des ferrailles contaminées, au manque de confinement des résidus radioactifs, aux émanations de gaz radioactif comme le radon. Ces impacts sont d'autant plus préoccupants qu'au Niger, l'opinion publique en est très peu informée et que les responsables des sociétés minières sont très réfractaires à toute divulgation de l'information. Le fait le plus remarquable est qu'aucune maladie professionnelle n'a jamais été décelée dans les deux hôpitaux implantés dans les cités minières. Pourtant la fréquence de maladies respiratoires est telle qu'elle fait planer une suspicion permanente sur la mort de nombreux travailleurs.

L'ambition des accords de paix

Les accords issus de la première rébellion dans le nord et dans l'est sont structurés autour de quatre axes principaux : décentralisation, réconciliation nationale, sécurité, développement rural. Ainsi, à y regarder de près, le contenu de l'accord de 1995 est un véritable et ambitieux programme de développement des régions touchées ou affectées par le conflit. Mais cette ambition de développement va au-delà. Elle embrasse le développement de toute la nation avec un changement de mode de gouvernance qui désormais se dirige vers « le bas », en vue de prendre en charge les préoccupations réelles des populations. C'est encore cet accord qui a prévu la création d'un Comité spécial de paix composé de chacune

L'uranium est devenu l'élément catalyseur d'un faisceau de causes qui alimentent l'actuel conflit armé au Nord Niger, au même titre que le pétrole, qui a alimenté la guerre au Congo Brazzaville ou les ressources minières, qui sont au centre du long conflit en RDC.



© DEFENSE-TECHNOLOGY NEWS

des deux parties sur une base paritaire et de la médiation. Le Comité a eu pour mission, entre autres « de veiller à l'application de l'accord et du calendrier établi par celui-ci ».

Qu'en est-il ? La décentralisation est actuellement mise sur pied mais il a fallu attendre les élections locales de 2004. Mais même dans ces conditions, la décentralisation jusqu'au niveau régional que les accords de paix prévoyaient n'a pas été suivie. Le schéma en vigueur actuellement consiste en une communalisation intégrale. Sur le plan sécuritaire, les quatre compagnies sahariennes de sécurité créées pour les quatre régions (Aïr, Azawak, Kavar, Manga) sont toutes opérationnelles. Sur le chapitre de l'intégration et de la réinsertion socio-économique, trois mille quatorze ex-combattants ont été intégrés dans les différents corps de l'Etat, instituts et écoles ; tandis que quatre mille cinquante



Malgré les faits qui caractérisent une rébellion armée, l'attitude du pouvoir consiste à parler de banditisme armé, de trafiquants de drogues ou de cigarettes, sans qu'aucune fois depuis le début de la crise le pouvoir n'ait brandi des preuves matérielles.

ont été concernés par la réinsertion socio-économique pour les quatre régions. Sur les aspects de développement, et conformément à l'article 23 des accords de paix, la table ronde des bailleurs de fonds a eu lieu du 30 au 31 octobre 1995, et des engagements ont été pris par des partenaires au développement.

Du point de vue de la gestion et du suivi des accords de paix, on peut relever que la question du développement économique, social et culturel reste d'actualité. Malgré les efforts de l'Etat, la mise en œuvre du processus de réinsertion socio-économique n'a démarré que dix ans après la signature des accords. Il y a eu ce que certains appellent «les nouveaux riches», dans un environnement qui se sous-développe chaque jour un peu plus, au risque de réveiller les vieux démons de la guerre ou de la rébellion dans les rangs de la nouvelle jeunesse montante qui n'a pas parti-

cipé au premier conflit, et que le développement aurait pu intégrer immédiatement sur le plan social et économique.

Résurgence du conflit en 2007

Enfin, répétition de l'histoire : au début de la première rébellion, on parlait de bandits armés. En 2007, malgré les faits qui caractérisent une rébellion armée, l'attitude du pouvoir consiste à parler de banditisme armé, de trafiquants de drogues ou de cigarettes, sans qu'aucune fois depuis le début de la crise le pouvoir n'ait brandi des preuves matérielles. Au lieu de célébrer les vertus de la paix, du dialogue et de la négociation, la mobilisation populaire, instrumentalisée par le pouvoir en place, pousse son armée nationale à la guerre, et ce malgré les victimes, les otages dans les mains des forces rebelles, la pose criminelle de mines antichars et antipersonnelles.

(1) Mamane Sani Adamou, «Les Enjeux de l'exploitation de l'uranium au Niger», conférence publique (non éditée).

(2) Abdoul Karim, «Conflits armés dans le nord du Niger: analyse des enjeux géopolitiques et impacts sur le cadre démocratique» in «Synthèse de la journée de réflexion ANDDH/Alternative espaces citoyens» (organisée à Niamey en août 2007).

«La résurgence du conflit armé dans le nord de notre pays est en partie l'expression de l'échec de la gestion post-conflit dans ses aspects militaires, économiques, sociaux et politiques», note Abdoul Karim ⁽²⁾. Il relève par ailleurs que le Haut Commissariat à la restauration de la paix (HCRP) n'a pas joui de tout le soutien possible pour mener à bien sa mission (baisse graduelle des fonds, limitation de sa mission à la seule gestion des accords de paix). Et aussi paradoxal que cela puisse paraître, c'est au moment où une main «apparemment invisible» pousse la population à marcher, avec à sa tête les membres du gouvernement et gouverneurs régionaux, que la ministre des Affaires étrangères négocie avec Areva, dans la précipitation, de nouveaux prix pour l'uranium nigérien. Le gouvernement du Niger et Areva ont en l'occurrence signé en janvier dernier une convention minière portant sur l'exploitation du très important gisement d'Imouraren. Areva détiendra 66,65 % de la société d'exploitation, et l'Etat nigérien les 33,35 % restants. Cette convention a été obtenue à l'issue d'une négociation très longue. Niamey souhaitait obtenir une part conséquente dans l'exploitation de gisement. C'est chose faite. Reste la question de la gestion des recettes budgétaires supplémentaires à venir... L'uranium nigérien reste source de convoitises et de tensions. De la rébellion du nord, comme de celle de l'est au Niger, les causes majeures ont eu pour nom les questions de développement et des revendications portant sur une répartition plus équitable des revenus générés par l'exploitation de l'uranium. Celles-ci restent on ne peut plus justifiées... Dans le classement mondial de la pauvreté du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), le Niger reste classé parmi les derniers rangs. ●

